

Communiqué de presse

Inondations dans le Pas-de-Calais

Après les premières inondations en novembre, les habitants du Pas-de-Calais pensaient avoir un peu de répit mais c'était sans compter sur un nouvel épisode pluvieux qui allait anéantir les efforts fait par toutes et tous pour panser la première plaie encore béante.

En effet, c'est une nouvelle fois une partie de la côte d'Opale et de l'Audomarois, le Béthunois, qui se sont retrouvés impuissants devant la montée des eaux dans les habitations et les entreprises du territoire.

Par son association de solidarité, L'Avenir Social, la CGT a engagé une aide financière auprès de ses adhérents sinistrés mais, aussi, via ses militants mutualistes qui se sont associés, lors des passages des experts, pour débloquer des premières aides d'urgence.

Au-delà de la situation catastrophique pour les habitants, il nous faut aussi regarder la situation des entreprises du secteur qui sont impactées et qui ont actionné le mécanisme de chômage partiel, au regard de l'impossibilité de faire fonctionner l'outil de production.

Pour la CGT, il est inconcevable que les salariés, déjà impactés moralement par ces catastrophes climatiques, le soient financièrement. La CGT revendique donc, dans ce cadre, la prise en charge totale de la perte de rémunération mais, aussi, des aménagements de travail pour parer au plus pressé et sécuriser les familles.

Alors que les épisodes climatiques se multiplient, il est urgent d'avoir, enfin, des travaux d'ampleur sur les infrastructures dans les territoires à risques, pour se prémunir des épisodes successifs de changement climatique, dans l'intérêt général.

Montreuil, le 9 janvier 2024